

Le noyer dans la forêt suisse

Autor(en): **Badoux, H.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse**

Band (Jahr): **87 (1936)**

Heft 7

PDF erstellt am: **24.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-784546>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

JOURNAL FORESTIER SUISSE

ORGANE DE LA SOCIÉTÉ FORESTIÈRE SUISSE

87^me ANNÉE

JUILLET 1936

N° 7

A tous les arbres de la terre.

*Arbres du monde entier, mes frères innombrables,
Qui chantez sous les cieux le cantique du vent,
Enseignez la concorde aux hommes qui, souvent,
Ne peuvent pas souffrir la voix de leurs semblables !*

*Arbres des champs, des bois, des rochers et des sables,
Du nord et du midi, de l'ouest et du levant,
Sycomores, palmiers, cèdres, tilleuls, érables,
Dans le sol immobile et dans l'éther mouvant;*

*Et vous, pleins de fatigue et de mansuétude,
Arbres des boulevards, réduits en servitude,
Qui buvez jour et nuit le poison des cités;*

*Arbres crûs en tous lieux, de toutes les essences,
Nous apprenons de vous le pardon des offenses
Et le soupir de l'ombre, adorant la clarté.*

Extrait de : *Le bois sacré* (sonnets).

François Franzoni.

Le noyer dans la forêt suisse.

Le noyer fournit un bois d'œuvre qui est incontestablement le plus précieux et le plus estimé de tous ceux que produit le sol de notre pays. Il n'est donc pas étonnant que l'on ait cherché à en intensifier la culture, et que l'idée ait surgi de la pratiquer aussi en forêt. Celui des forestiers suisses qui, le premier, s'est occupé de ce côté de la question, M. le Dr *F. Fankhauser*, était arrivé à la conviction que le noyer peut avantageusement être cultivé dans nos forêts des régions basses, tout au moins sur sols calcaires. Il vaut la peine de rappeler que ce sylviculteur distingué a rédigé une étude sur la question, laquelle fut publiée par les soins des départements fédéraux de l'Intérieur et de l'Eco-

nomie publique.¹ Il s'agissait alors de chercher à combler les vides créés dans les rangs des noyers, en Suisse, par les surexploitations pratiquées pendant les premières années de la guerre mondiale. M. Fankhauser estimait que la forêt pouvait, à cet égard, venir en aide aux champs de l'agriculture.

C'est en se basant sur ces faits que la Station fédérale de recherches forestières, à Zurich, a inscrit la question au programme de ses travaux. Dès 1920 environ, elle a fait procéder à des essais de culture du noyer commun, dans les forêts de plusieurs régions du pays (Soleure, Vaud, Thurgovie). Cet institut n'a rien publié encore sur les résultats obtenus, mais nous croyons savoir que ceux-ci n'ont pas jusqu'ici été satisfaisants. Bien souvent, les plants du noyer ont eu à souffrir du gel et n'ont pas pu supporter la concurrence d'essences forestières plus résistantes à cet égard. Toutefois, par-ci par-là, le noyer semble avoir affirmé sa possibilité de réussite dans quelques stations.

Toute la question a été reprise, il y a quelques années, par un jeune sylviculteur st-gallois M. *Otto Winkler*, récemment promu inspecteur forestier de l'arrondissement de Sargans. Pendant de nombreuses années, il a, avec un beau zèle, étudié la répartition du noyer dans le canton de St-Gall, les causes naturelles de celle-ci, ses exigences touchant la station, ainsi que les possibilités de sa culture en forêt. M. Winkler vient de publier le résultat de ses études et recherches, sous forme d'une plaquette de 87 pages, qui a paru comme supplément (numéro 16) aux organes de la Société forestière suisse.²

Dans ce qui va suivre, nous exposerons sommairement quelques résultats de ce travail.

M. Winkler a fait une enquête sur la répartition du noyer dans le territoire envisagé, sur l'influence des facteurs naturels et les exigences de cette essence. Voici quelques-unes des conclusions auxquelles il a abouti.

Température. D'accord avec M. Fankhauser, M. Winkler a constaté qu'en Suisse la réussite du noyer dépend avant tout de

¹ *F. Fankhauser. Le noyer, son importance économique et sa culture*, 20 p. Berne, 1916.

² *Otto Winkler. Der Nussbaum als Waldbaum in einigen nordalpinen Föhntälern der Ostschweiz*. St-Gall, 1936.

la somme de la chaleur estivale d'un endroit donné, bien davantage que de la température minima de l'hiver. C'est du premier facteur que dépend sa répartition, tant verticale qu'horizontale. En ce qui a trait au dernier, constatons que le noyer a fort bien supporté les très basses températures du long et rigoureux hiver 1928/29.

Les vallées soumises au régime du föhn ont un climat plus modéré que celles du plateau en dehors de l'action de ce vent. C'est le cas surtout pendant les mois de mars et avril, de septembre et octobre, ce qui, pratiquement, équivaut à une prolongation de la période de végétation, facteur favorable pour le noyer, particulièrement en ce qui a trait à la lignification des pousses. C'est là, probablement, une des raisons qui permet la réussite de cet arbre en peuplements, alors qu'ailleurs la température moyenne estivale, à l'intérieur de tels peuplements, est insuffisante.

Sol. M. Fankhauser a caractérisé comme suit les exigences du noyer quant au sol : « Les conditions essentielles réclamées par le noyer sont : une profondeur et une perméabilité du sol suffisantes. C'est pour ces raisons qu'il prospère si bien dans les alluvions des fonds de vallées, sur les cônes de déjection des torrents et sur les éboulis, fortement mélangés de débris pierreux, au pied des versants montagneux. Il évite, par contre, les terrains humides, marécageux, imperméables; dans de telles stations, il reste court et se développe surtout en largeur. »

M. Winkler a pu constater la justesse de ces observations. Il note, en particulier, ceci : « Dans la région du lac de Wallenstadt et de la vallée de Seez, nous avons observé quantité de noyers croissant dans des pierriers calcaires profonds, presque complètement dépourvus de terreau et qui néanmoins réussissent magnifiquement. Et, pourtant, le sol est aride au point qu'il ne porte nulle trace de végétation herbacée. Ces arbres montrent éloquentement le peu d'exigences du noyer quant aux substances nutritives contenues dans le sol, et ce dont il est capable. »

Le noyer comme arbre forestier. Il ne faut plus le considérer, ainsi que c'est le cas pour la culture agricole, comme producteur de fruits, mais uniquement producteur de bois. Dans le canton de St-Gall, on le rencontre en peuplements purs — de faible étendue, il est vrai — en mélange avec d'autres essences (surtout feuillues)

ou, encore, comme baliveaux dans le taillis sous futaie, particulièrement le long de cours d'eau. La commune de Frümsen, qui vient en tête, en possède, au total, environ 7 ha, répartis en plusieurs mas.

M. Winkler a fait l'inventaire de ces noyers forestiers st-gallois, dont le diamètre, à 1,3 m, dépasse 16 cm. Ils sont 4600, avec un volume total de 3500 m³. A ces arbres inventoriés, on peut en ajouter environ 2000—3000 qui, lors des comptages, n'ont pas été inventoriés à part. — A noter que dans deux placettes d'essai (l'une mesurant 0,7 ha), l'accroissement courant par hectare, pour les tiges de 16 cm et plus, s'est élevé à 5 m³ par an.

A en croire l'auteur, c'est à titre de baliveau dans le taillis composé — l'aune blanc formant le sous-étage — que la culture du noyer en forêt semble le plus recommandable.

Quelle est l'importance économique de la question ? M. Winkler la dépeint comme suit. La consommation du bois de noyer, en Suisse, est d'environ 11.000 m³ par an; de ce volume, 650 m³ sont importés de l'étranger. Mais la part fournie par l'agriculture indigène a la fâcheuse tendance à diminuer. Cette diminution, à l'en croire, s'élève aujourd'hui à 5000 tiges par an. C'est dire que, si l'on devait continuer à cette allure, force serait de diminuer l'emploi de ce plus beau de nos bois d'industrie, ou d'augmenter fortement la part importée de l'étranger. Il serait possible d'éviter ces deux alternatives, aussi fâcheuses l'une que l'autre, en cherchant à produire ce précieux bois dans celles de nos forêts qui pourraient s'y prêter.

Il faut être reconnaissant à M. Winkler d'avoir attiré l'attention du monde forestier sur ce problème, par trop négligé jusqu'ici, et d'avoir fait entrevoir les possibilités de sa solution.

H. Badoux.

La conservation des bois en grume.

(Fin.)

Il ne nous reste ainsi, aujourd'hui, que la possibilité de stocker nos grumes à l'air.

On y procède, chez nous, de trois façons :

- 1° Les grumes restent sur le parterre des coupes jusqu'au moment de leur emploi. Leur conduite à l'usine est réglée par la cadence du sciage.